

édito

Augustin, un évêque engagé

« Que les curés restent dans leurs sacristies ! » C'est le genre de phrase simpliste que l'on peut entendre lorsqu'un homme d'Eglise prend une position qui déplaît à certains hommes politiques, qu'il s'agisse de la solidarité avec les pauvres ou les migrants, de la bioéthique ou de la politique familiale. Cela illustre une certaine manière de concevoir les rapports de l'Eglise et de l'Etat, où la sphère religieuse, privée, serait totalement séparée de la sphère politique, publique. Mais pour un chrétien, il est difficile de se diviser en deux et d'oublier ce en quoi on croit lorsque l'on agit. « Si quelqu'un dit "j'aime Dieu" alors qu'il a de la haine contre son frère, c'est un menteur » (1 Jn 4,20), nous rappelle saint Jean. Pour être dans la vérité, un chrétien est appelé à agir conformément à sa foi, et à conjuguer l'amour de Dieu et l'amour du prochain : ce qui peut avoir des répercussions sociales et politiques. Ce numéro contiendra des témoignages de chrétiens qui s'engagent dans la sphère publique, au nom de leur foi : nous les accueillons comme des témoignages, sans que notre revue ne choisisse un parti politique ! Pour tous, l'enjeu est alors de pouvoir articuler politique et religion, et c'est le rôle de la réflexion autour de la doctrine sociale de l'Eglise que de préciser cela.

A l'époque d'Augustin, la question se posait en des termes bien différents. Dans l'Empire romain devenu chrétien, l'évêque avait un rôle public. Les premiers articles de ce numéro nous présenteront des visages méconnus d'Augustin, celui de juge, de défenseur des pauvres, de défenseur de l'Eglise et d'intercesseur auprès de l'Etat. Ces pratiques s'enracinent dans une réflexion sur la vie politique et sur l'Etat. Nous verrons comment dans la Cité de Dieu, Augustin replace l'Empire romain dans une vision plus large de l'histoire, tout en jugeant sévèrement le paganisme de son temps. Il ne sera pas non plus tendre avec l'impérialisme romain.

Toutefois, cette philosophie politique d'Augustin a souvent été déformée et mal interprétée. Le Moyen Age latin inventera un Augustin théoricien politique, jetant les bases de « l'augustinisme politique » selon lequel le pouvoir temporel devrait être subordonné au pouvoir spirituel. Jusqu'à faire endosser à l'évêque d'Hippone une conception de la chrétienté médiévale qui n'a jamais été la sienne. Or Augustin n'a jamais ni souhaité ni théorisé la théocratie. Cette déformation de sa pensée a contribué à faire de lui le « malin génie de l'Europe », pour reprendre le titre d'une conférence de Goulven Madec.

A l'inverse, nous verrons un Augustin respectueux des institutions de son époque, soucieux de rendre une justice miséricordieuse, impliqué dans la défense des droits des plus pauvres, intercédant auprès du pouvoir romain contre la peine de mort. Malgré ses erreurs et parfois ses excès, dans la controverse donatiste – on ne saurait reprendre son accord final avec l'intervention de l'armée romaine –, cela le rapproche plutôt du rôle du « bon génie » !

Nicolas Potteau
Augustin de l'Assomption